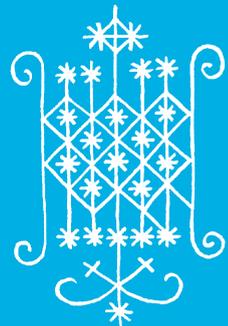


Ralph Ludwig / Sylviane Telchid /
Florence Bruneau-Ludwig (éds.)

Corpus créole

Textes oraux dominicains, guadeloupéens,
guyanais, haïtiens, mauriciens et seychellois
Enregistrements, transcriptions et traductions

Buske



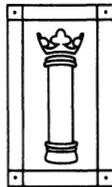
Corpus créole

KREOLISCHE BIBLIOTHEK

Herausgegeben von Annegret Bollée

Kreolsprachen haben in den letzten Jahren ein verstärktes Interesse der Linguistik gefunden, nicht zuletzt, weil sie gerade im Hinblick auf neueste Forschungen zu Sprachtypologie, Universalien und dem Übergang von Mündlichkeit zu Schriftlichkeit Sprachdaten von großem Wert bereitstellen. Die 1981 von Annegret Bollée begründete »Kreolische Bibliothek« hat es sich daher zur Aufgabe gemacht, durch Texteditionen, Grammatiken und Wörterbücher diese Sprachen für die linguistische Forschung zu erschließen.

Kreolsprachen sind in den Gebieten, in denen sie gesprochen werden, niemals die einzige Sprache, vielmehr befinden sie sich immer in einer Situation der Diglossie oder des Multilinguismus und haben in der Regel den Status einer dominierten, vielfach sogar einer gefährdeten Sprache. Grammatiken, Wörterbücher, Texteditionen und soziolinguistische Untersuchungen tragen mit dazu bei, ihren Status aufzuwerten und den Boden für ihre Verwendung als Schriftsprache im öffentlichen Leben und im Erziehungswesen zu bereiten.



HELMUT BUSKE VERLAG
HAMBURG

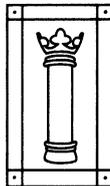
Corpus créole

Textes oraux dominicains, guadeloupéens, guyanais,
haïtiens, mauriciens et seychellois

Enregistrements, transcriptions et traductions

Edités par
Ralph Ludwig
Sylviane Telchid
Florence Bruneau-Ludwig

En collaboration avec
Stefan Pfänder
Didier de Robillard



HELMUT BUSKE VERLAG
HAMBURG

Sprachaufnahmen zu allen transkribierten Texten stehen auf <https://buske.de/kreolb18> zum kostenlosen Download bereit.

Im Digitaldruck »on demand« hergestelltes, inhaltlich mit der ursprünglichen Ausgabe identisches Exemplar.

Für Links mit Verweisen auf Webseiten Dritter übernimmt der Verlag keine inhaltliche Haftung. Zudem behält er sich die Verwertung der urheberrechtlich geschützten Inhalte dieses Werkes für Zwecke des Text- und Data-Minings (§ 44 b UrhG) vor. Jegliche unbefugte Nutzung ist hiermit ausgeschlossen.

Bibliographische Information der Deutschen Nationalbibliothek:
Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliographie; detaillierte bibliographische Daten sind im Internet über <http://portal.dnb.de> abrufbar.

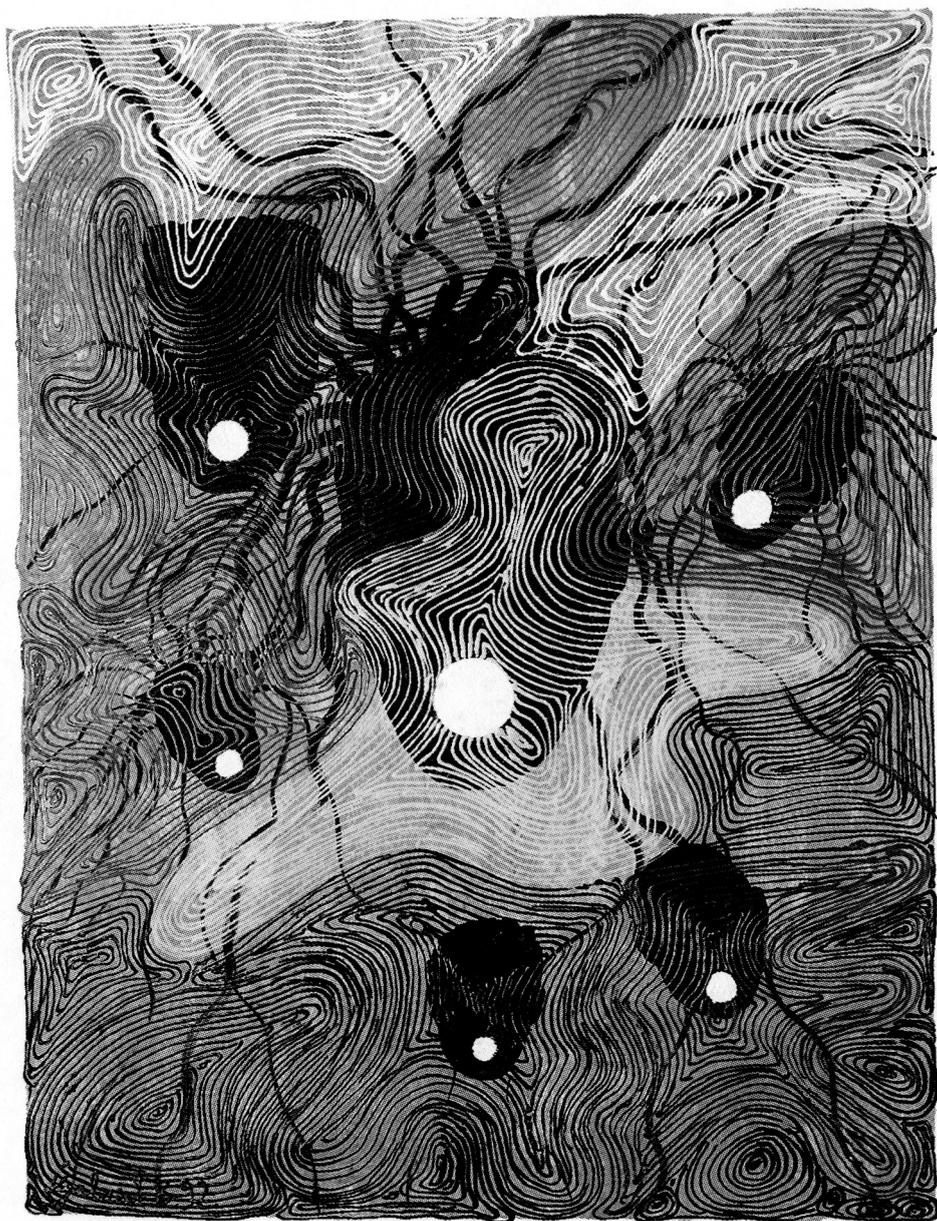
ISSN 0720-9983

ISBN 978-3-96769-651-6

ISBN eBook 978-3-96769-626-4

© Helmut Buske Verlag GmbH, Hamburg 2025. Alle Rechte vorbehalten. Dies gilt auch für Vervielfältigungen, Übertragungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Verarbeitung in elektronischen Systemen, soweit es nicht §§ 53 und 54 UrhG ausdrücklich gestatten. Gesamtherstellung: Libri Plureos GmbH. Gedruckt in Deutschland.

Kontaktadresse nach EU-Produktsicherheitsverordnung:
Helmut Buske Verlag GmbH
Richardstraße 47, 22081 Hamburg
info@buske.de



Gabriel Baptiste : « La voix humaine »

TABLE DES MATIÈRES

EN GUISE D'AVANT-PROPOS

Hector Poulet : <i>Pawòl sanblé – Paroles ensemble</i>	11
--	----

PRÉFACE	13
---------------	----

INTRODUCTION

1. Les finalités du corpus	17
2. Conventions techniques	18
2.1. Les transcriptions	18
2.2. Les traductions	24
2.3. Les abréviations	26

CRÉOLE DOMINICAIS

Carte de la Dominique	29
-----------------------------	----

Discours familial : Entretien avec le chef caraïbe

Transcription (TDom I)	31
------------------------------	----

Traduction (TradDom I)	46
------------------------------	----

Discours radiophonique : Diabète et alimentation

Transcription (TDom II)	57
-------------------------------	----

Traduction (TradDom II)	63
-------------------------------	----

CRÉOLE GUADELOUPÉEN

Carte de la Guadeloupe	67
------------------------------	----

Discours familial : Entretien avec la voisine

Transcription (TGua I)	69
------------------------------	----

Traduction (TradGua I)	101
------------------------------	-----

Discours radiophonique : Débat sur Radio Tanbou

Transcription (TGua II)	123
-------------------------------	-----

Traduction (TradGua II)	129
-------------------------------	-----

Discours radiophonique : Journal de Radio Tanbou

Transcription (TGua III)	133
--------------------------------	-----

Traduction (TradGua III)	138
--------------------------------	-----

CRÉOLE GUYANAIS

Carte de la Guyane française	141
<i>Entretien informel : Conscience collective – le passé</i>	
Transcription (TGuy I)	143
Traduction (TradGuy I)	149
<i>Discours radiophonique : Conscience collective – le futur</i>	
Transcription (TGuy II)	153
Traduction (TradGuy II)	158

CRÉOLE HAÏTIEN

Carte d'Haïti	161
<i>Discours radiophonique : Le cyclone « Gilbert »</i>	
Transcription (THaï I)	163
Traduction (TradHaï I)	169
<i>Discours radiophonique : Croyances populaires</i>	
Transcription (THaï II)	173
Traduction (TradHaï II)	181
<i>Discours radiophonique : Esprit de solidarité</i>	
Transcription (THaï III)	187
Traduction (TradHaï III)	190
<i>Discours radiophonique : Grossesse et perte</i>	
Transcription (THaï IV)	193
Traduction (TradHaï IV)	198

CRÉOLE MAURICIEN

Carte de Maurice	201
<i>Discours familial : Le temps longtemps</i>	
Transcription (TMau I)	203
Traduction (TradMau I)	222
<i>Communication publique (radiodiffusée, télédiffusée) :</i>	
<i>Discours post-électoral</i>	
Transcription (TMau II)	237
Traduction (TradMau II)	240

<i>Communication publique (radiodiffusée, télédiffusée) :</i>	
<i>Allocution post-électorale</i>	
Transcription (TMau III)	243
Traduction (TradMau III)	246
<i>Discours radiodiffusé : Analyse de résultats électoraux</i>	
Transcription (TMau IV)	249
Traduction (TradMau IV)	252
CRÉOLE SEYCHELLOIS	
Cartes des Seychelles	255
<i>Discours informel : Guano et roi africain</i>	
Transcription (TSey I)	257
Traduction (TradSey I)	272
<i>Discours radiophonique : Informations</i>	
Transcription (TSey II)	285
Traduction – transposition (TradSey II)	295
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	301

EN GUISE D'AVANT-PROPOS

Pawòl sanblé

O zòt té ké ja pasé ?
Pawòl moun Bazil* ka chayé
O zòt té ké ja pasé ?
Gay jan zòt yé !
Van té ké ja payé-zòt
Menmjan i payé onpil dòt
Van té ké ja payé-zòt
Chayé-alé !
É si jòdi zòt sanblé
Si nou sitèlman kontan-zòt
É si jòdi zòt sanblé
Annou chanté
Bèlté lavi !

Paroles ensemble

*Que seriez-vous devenues ?
Paroles de ceux que Basile* emporte
Que seriez-vous devenues ?
Paroles nues !
Vent vous aurait emportées
Semblablement d'autres emporta
Vent vous aurait emportées
Là ou là-bas !
Mais vous voilà rassemblées
Et de vous sommes tant ravis
Mais vous voilà rassemblées
Alors chantons
La vie !*

* Basile, en créole, désigne la Mort.

Hector Pouillet
L'Habituée, novembre 2000

PRÉFACE

La publication de ce corpus clôt – tout au moins provisoirement – un travail qui a débuté pour Sylviane Telchid, Florence Bruneau-Ludwig et moi-même en 1986.

Malgré la quinzaine d'années qui s'est écoulée depuis, je suis loin de pouvoir me déclarer entièrement satisfait du résultat. Plus nous nous sommes penchés sur la matière et plus nous avons dû constater l'impossibilité d'élaborer, avec les moyens de travail dont nous disposions, un corpus créole à la hauteur de nos propres exigences. Nos ambitions initiales nous avaient portés à envisager une publication au début de la décennie précédente. L'ampleur des difficultés empiriques rencontrées par la suite au cours des enregistrements, transcriptions et traductions a considérablement freiné notre élan, et aurait même failli nous décourager complètement.

Néanmoins, certains extraits du corpus que nous avons déjà utilisés et mis à la disposition d'amis créolistes avaient suscité un certain intérêt, et plusieurs collègues nous ont régulièrement poussés à rendre nos textes accessibles à un plus large public.

Or le public qui s'intéresse aux langues créoles n'a cessé de croître. Elles font, dans de nombreux pays, l'objet de recherches de plus en plus poussées. Mais la documentation qui constitue la base de ces études reste insuffisante : s'il existe entre-temps un nombre certain d'œuvres littéraires et de recueils de contes en créole, peu de textes rendant compte du créole *quotidien* ont été publiés jusqu'à présent.

Ce corpus cherche donc à fournir un élément de base complémentaire, un document linguistique fiable et authentique à l'étudiant et au chercheur qui se penche sur le créole.

Au cours de mon premier séjour en Guadeloupe en 1986, alors jeune universitaire allemand brûlant d'envie de plonger dans l'oralité véritable du créole, j'ai dû me rendre rapidement à l'évidence que la préoccupation linguistico-analytique ne pouvait être la seule finalité d'un tel corpus.

Sylviane Telchid et Hector Poulet, qui passèrent outre leurs réserves initiales quant à ce qu'ils appelaient le « tourisme intelligent » pour devenir mes amis, m'enseignèrent dès le départ deux règles fondamentales : premièrement, que toute analyse linguistique du créole se doit de prendre en considération l'ancrage de la langue dans la culture créole ; deuxièmement, que l'analyse doit chercher à avoir des retombées pour les créolophones eux-mêmes.

Sylviane Telchid accepta donc – depuis le commencement – de s'associer à l'entreprise du corpus, lequel devait également devenir un document du vécu créole et des richesses de sa mémoire orale, les deux étant soumis aujourd'hui à un processus de transformations sociales qui va s'accroissant d'année en année. Nous pensons effectivement avoir pu réunir quelques témoignages qui possèdent un intérêt certain pour les sociétés créoles en question, comme par exemple la conversation avec la voisine (Guadeloupe) ou avec l'ancien chef caraïbe, que nous avons eu la

Préface

chance de pouvoir interviewer à la Dominique et qui narre un conflit auquel il a assisté entre Indiens caraïbes et pouvoir colonial anglais. Le chef caraïbe – Francis Jermandais – est décédé peu de temps après cette conversation.

Mais parlons aussi de quelques défauts du corpus.

- Le degré de documentation des différentes aires créolophones n'est pas égal. Pour ce qui concerne l'haïtien par exemple, nous avons dû – pour des raisons d'ordre logistique, que nous ne pouvons expliciter ici – renoncer à notre principe de base de n'incorporer d'enregistrements que ceux réalisés sur place par nous-mêmes. Nous avons cependant essayé de compenser cette lacune en choisissant des enregistrements radiophoniques assez représentatifs à la fois quant à la fourchette des locuteurs et quant aux sujets abordés. De plus, grâce à l'aide d'Albert Valdman, nous avons pu inclure deux extraits d'émissions diffusées par une radio haïtienne à Boston, ceci nous permettant de tenir compte du rôle du créole haïtien comme langue de la diaspora aux États-Unis.
- Nous avons cherché à documenter le créole « contemporain » à travers des textes radiophoniques (débat politiques, informations, etc.), mais il est vrai que la plupart de ces enregistrements datent de la fin des années 80, et que l'importance et la place accordées au créole dans les médias ont augmenté depuis dans plusieurs sociétés créolophones. Nous pensons malgré tout que les textes choisis représentent toujours assez bien le créole des médias et les tendances évolutives que ces fonctions nouvelles déclenchent.
- Nous nous sommes efforcés d'atteindre un maximum de précision quant aux transcriptions, traductions et commentaires des enregistrements créoles. Pour ce faire, nous avons constamment travaillé en collaboration avec des locuteurs maternels de ces différents créoles. Cependant, des erreurs ne sont pas exclues ; ce sont essentiellement nos scrupules et nos doutes sur ces plans empiriques qui ont fait que nous avons différé la publication du corpus. Aujourd'hui, nous espérons simplement que le nombre d'imperfections n'atteindra pas une proportion telle que l'utilité de certains de nos textes s'en voit réduite outre mesure. En tout état de cause, et puisque ce corpus est accompagné des enregistrements en question, chacun sera libre de procéder aux changements, voire corrections qu'il estimerait nécessaires.
- Tous les créoles à base lexicale française ne sont pas représentés dans ce volume. Manquent – pour ne citer que quelques absences flagrantes – le martiniquais, le St. Lucien, le louisianais et le réunionnais. Il n'y a là aucune « omission » volontaire, mais plutôt une conséquence des limites matérielles et temporelles auxquelles nous avons été contraints ; nous envisageons actuellement de réunir les bases documentaires pour combler certaines de ces lacunes en vue d'une publication future.

Si nous nous penchons ici sur le créole quotidien, non-littéraire, et si nous proposons cette catégorie de textes comme base d'interprétation pour les différents

Préface

créoles, nous ne contestons en rien l'importance du créole poétique. Nous pensons au contraire (de manière intuitive, non analytique) que la fonction poétique du langage – au sens jakobsonien du terme – est omniprésente dans le créole oral. Le poème d'Hector Poulet, écrit spécialement pour ce volume, en est le meilleur témoignage. Je ne voudrais pas passer sous silence l'explication qu'il nous a donnée, à propos de ce poème, quant à sa propre stratégie poétique et qui souligne à nouveau la nécessité de préserver l'oralité créole, vu son rôle fondamental pour la mémoire collective :

Je pense, aujourd'hui, que la poésie créole, à ce stade d'évolution de la langue créole, devrait encore manifester des signes de l'oral qui lui a donné naissance, les chansons de *ka*, et qu'elle ne saurait par conséquent s'écrire de manière linéaire, ou elliptique, mais plutôt en vrille, telle une hélice qui à chaque tour de manivelle avance, dit la même chose autrement, avec des redites, des répétitions, des redondances ; comme ce fut le cas des chansons de geste, des rondes, rondels, rondeaux et autres ballades, de la poésie française en ses commencements, début mais surtout fin du 13^e siècle, à la manière d'un Rutebœuf. Cette poésie doit faire penser à ces peintures naïves haïtiennes comme celles de Préfet Duffeau. C'est ainsi qu'il faudra comprendre le style vieillot de ma traduction qui volontairement imite le français ancien. Quant au texte en créole, je l'ai voulu dans le style chanté du « mandé » à la forme interrogative, comme dans « Rénélya ola ou kalé ? » ou « Éva ola ou té yé ? » ou encore « Tifi-la ka ou ka fè la ? », etc.

Les enregistrements des textes guadeloupéens, dominicains et seychellois inclus dans ce volume ont été effectués par Sylviane Telchid et moi-même. Nous avons également, aidés en cela par des locuteurs maternels des différentes sociétés créolophones, transcrit et traduit les textes, les enregistrements de créole haïtien nous ayant été transmis par Hector Poulet (Radio Soleil/ Haïti) et Albert Valdman (diaspora/ Boston).

Didier de Robillard, qui a très tôt rejoint notre équipe, a eu le mauricien à sa charge. Stefan Pfänder a enregistré et transcrit le guyanais dans le cadre de ses enquêtes pour sa thèse de doctorat.

Toutes les transcriptions et traductions (à l'exception du mauricien) ont été, depuis le départ, plusieurs fois revues et (considérablement) corrigées par Florence Bruneau-Ludwig ; c'est notamment grâce à son sens inouï pour le détail linguistique que le corpus a pu, malgré ses imperfections, atteindre ce degré de précision.

Nous tenons à remercier très chaleureusement un certain nombre de personnes (tout en étant malheureusement sûrs d'en oublier au moment de la rédaction de cette préface) :

Robert Avrillon, Annegret Bollée, Cédric, Robert Chaudenson, Gabriel Essack, Guy Hazaël-Massieux (†), Marie-Christine Hazaël-Massieux, Bertène Juminer, James Kent, Sibylle Kriegel-Haase, Nathalie Lamaute, Steeve Louissaint et sa famille, Alain et Christiane Marsaud, Susanne Michaelis, « Sinky » Rabess, Wolfgang

Préface

Raible, Marcel Rosalie, Nelson Sanford, Michelle Tobal et sa famille, Albert Val-
man, Céline Vingataramin, le secteur de presse et d'information de l'Ambassade
d'Haïti à Berlin, ainsi que tous les locuteurs qui ont bien voulu accepter d'être
enregistrés et qui sont mentionnés directement dans les transcriptions.

Ralph Ludwig,
Halle/ Saale et Pigeon, novembre 2000

INTRODUCTION

1. Les finalités du corpus

Notre intention est de proposer un éventail de textes oraux, représentatif de différentes langues créoles à base lexicale française.

Ce travail a été réalisé pour *deux sortes de textes*¹ :

Des conversations, pour la plupart avec des personnes âgées, attestent d'un certain créole typiquement oral, « basilectal ».

Des extraits d'émissions de radio (débats politiques, émissions sur la santé publique, etc.) – média que le créole semble avoir commencé à conquérir dans divers pays – traduisent l'évolution actuelle du créole vers une fonctionnalisation dans des domaines plus officiels, plus formels, plus proches de l'écrit.

Ce corpus, en tant que document linguistique, est tout d'abord censé se prêter à l'étude phonique, sémantico-lexicale, grammaticale et pragmatique du créole. Ceci amène obligatoirement à une réflexion sur le système de transcription (pour la liste des détails cf. infra, 2.1.).

Nous avons opté pour deux principes de base : la translittération et la partition.

Translittération : Nous utilisons les systèmes d'orthographe les plus courants (en accord avec nos informateurs) pour rendre de la manière la plus fidèle possible l'énonciation réelle, reproduisant tous les phénomènes pragmatiques tels que les hésitations, déformations phoniques, changements de structure, particules de discours, etc. La majorité des systèmes d'orthographe créole privilégie le principe de correspondance 'phonème-graphème' ; cette orientation s'est avérée très utile pour notre corpus, indépendamment du débat sur l'orthographe créole que nous ne reprendrons pas ici.

Partition : Toutes les simultanités du discours sont représentées.

Nous sommes d'avis que seule cette forme de représentation des enregistrements permet d'appréhender au maximum la richesse orale du créole et rend mieux compréhensible le fonctionnement d'une langue traditionnellement axée sur la connivence des interlocuteurs dans une situation de communication orale.

Ce système favorise certes l'analyse grammaticale et pragmatique au détriment de la description phonético-phonologique. Une transcription phonétique, cependant, aurait rendu le corpus quasiment illisible pour beaucoup, outre le pari empirique difficile à gagner lorsqu'il s'agit de transcrire phonétiquement des textes plus longs. Néanmoins, les CD qui accompagnent ce corpus concourent à révéler pleinement l'oralité dans tous ses détails sonores.

¹ Seul l'haïtien n'est représenté que par des extraits d'émissions de radio ; ceux-ci cependant englobent également des enregistrements de locuteurs parlant un créole non scriptural, voire rural, cf. préface.

La deuxième finalité du corpus est d'ordre socio-historique : il cherche aussi à fournir des *documents touchant à la mémoire collective*. Vu la transformation rapide des sociétés créoles aujourd'hui, nous avons volontairement retenu des témoignages authentiques, ayant trait aux éléments-clés du vécu créole, tels que par exemple certains

- aspects de la vie quotidienne menacés d'oubli, comme l'entraide entre voisins, le rapport différent avec le temps et l'espace (moyens de transport, durées de déplacement, etc.),
- événements de l'histoire coloniale (conflit avec le pouvoir colonial à la Dominique, exil forcé de rois africains rebelles aux Seychelles),
- rituels religieux (enterrements) et croyances populaires (la Diabliesse en Guadeloupe, les étoiles filantes en Haïti),
- types de travail en voie de disparition (production de guano aux Seychelles),
- problèmes médicaux (grossesses nerveuses en Haïti, diabète à la Dominique),
- phénomènes de catastrophes naturelles (cyclone),
- débats politiques d'actualité (mouvements indépendantistes dans les D.O.M., misère administrative en Haïti), etc.

Pour rendre nos textes également accessibles aux non-spécialistes des langues créoles et afin de faciliter une lecture sous le deuxième aspect que nous venons d'évoquer, nous avons accompagné les transcriptions de traductions fluides, c'est-à-dire « allégées » d'un certain nombre de phénomènes phonético-pragmatiques (par exemple les hésitations ou les répétitions), et sémantiquement compréhensibles, tout en cherchant à rester le plus proche possible de la forme et du style des originaux créoles (cf. infra 2.2.). C'est également en fonction de l'intérêt socio-historique du corpus que nous nous sommes efforcés de commenter, surtout les traductions, dans des annotations, puisque tous les interlocuteurs – essentiellement dans le discours informel – présupposent un certain fond social commun auquel les lecteurs de ce corpus n'ont pas forcément accès.

2. Conventions techniques

2.1. Les transcriptions

– *Commentaires* : Toutes les transcriptions sont précédées de commentaires, donnant les caractéristiques de la situation de communication (date, lieu, participants) ainsi que les thèmes principaux. Ces résumés, tout comme les explications placées en annotation des transcriptions et traductions, contiennent, entre autres, des informations sur des faits historiques récents (fonctions exercées par certains hommes politiques, données démographiques, etc.). En règle générale, ces informations se

Introduction

réfèrent au contexte au moment de l'enregistrement et non à la période actuelle de publication de ce volume.

– *Translittération / orthographe* : La partie essentielle du texte (caractères romains) est basée sur le système d'orthographe principal – ou son usage dominant – des langues créoles respectives², ceci en accord avec les informateurs créolophones dont la collaboration a été irremplaçable.

Conformément au principe de translittération, un même mot peut être orthographié de différentes manières, suivant les différentes prononciations. Cette marge de variation est d'ailleurs souvent compatible avec les orthographes créoles qui l'admettent en règle générale, en conséquence de l'inachèvement du processus de normalisation.

Lorsque la représentation d'un mot ou d'un syntagme nous a paru difficile en orthographe créole, généralement parce qu'un locuteur effectue un emprunt à la langue scripturale principale de son pays (français, anglais), nous transcrivons ces éléments d'après l'orthographe française ou anglaise, ce changement étant signalé par des caractères majuscules. Exemples :

Créole dominicain :

F [diznèfsenkantnèf°diznèfsenkantnèf lè mwen an té chèf
S [wè
F [NINETEEN FIFTY-NINE anhan

Créole guadeloupéen :

A [LE pèp gwadloupéyen i pé NOMBREUX À PEINE/ apèprè

Dans certains cas (rares), ce changement peut intervenir à l'intérieur même d'un mot :

Créole guyanais :

L [nou té ka wè lavi-a té meyEUR°nou té toujou gen manjé°

Le changement de système d'orthographe n'implique pas de véritable interprétation linguistique. Dans un certain nombre de cas, on pourrait envisager une représentation de ces éléments en orthographe créole. Mais s'il est vrai que beaucoup d'éléments en majuscules peuvent faire figure d'emprunts, l'inverse n'est pas

² Font exception les transcriptions mauriciennes, cf. TMau I, commentaire.

Introduction

forcément valable : de nombreux emprunts sont phonétiquement créolisés et ont donc été reproduits en orthographe créole.

Nous utilisons des caractères en italique lorsque nous avons – exceptionnellement – recours à la transcription phonétique (API) :

Créole guadeloupéen :

L [. é nou té *ka°e e* jwé°é nou té ka konté kont

Dans cet exemple, les « *e e* » représentent des particules de discours (phénomènes d'hésitation), tandis que « *é* » correspond en français à la conjonction « et ».

– *Notation sous forme de partition* : Ce principe permet de représenter les simultanés du discours. Les locuteurs sont signalés par des sigles explicités au début de la transcription. Ces sigles suivent toujours le même ordre et sont placés à gauche des parenthèses de partition. Lorsque les interlocuteurs ne sont pas spécifiables nommément, mais néanmoins différenciables sur toute la durée de la communication transcrite, ils sont désignés par des sigles suivant l'ordre de l'alphabet (cf. la transcription Haïti II). Si un locuteur ne peut être identifié – par exemple parce que l'allocation est difficilement audible, ou parce qu'il s'agit d'une production paralinguistique collective comme le rire – il reçoit le sigle X, ou, au pluriel, Xⁿ.

Dans l'exemple suivant, l'identité des locuteurs n'est pas spécifiable (leurs noms, professions, etc. ne peuvent pas être déduits de la communication), mais ils peuvent clairement être différenciés de par leurs voix ; néanmoins, lorsqu'ils rient en même temps, il est impossible d'identifier ceux qui rient :

Créole haïtien :

A	[bon si/si m konprann
B		l ap/l ap pran
C		m kontan (m kontan) tande sa-a
A	[byen°alò°lan zòn kote gen rat°yo ta bezwen anpil frize
D	[DONC sa di QUE°frize
X ⁿ		((rires collectifs))

L'ordre des sigles à l'intérieur d'une même parenthèse n'ayant aucune incidence sur la linéarité du discours, ces parenthèses doivent uniquement être lues de gauche à

Introduction

droite ; les éléments superposés à l'intérieur d'une même parenthèse sont simultanés :

Créole guadeloupéen :

A	[pa ni biten (si sa) QUAND IL S'AGIT DE défann°lé biten
S	wi wi mé eskizé-mwen
A	DU PARTI°nou pa pè <u>ayen</u> mé onsèl biten

Dans cet exemple, S cherche à interrompre A à deux reprises (« wi », « wi mé »), produisant ainsi des simultanités, avant de réussir à prendre la parole ; « eskizé-mwen » suit donc « mé onsèl biten », indépendamment du fait que ce syntagme (« eskizé-mwen ») se trouve dans la ligne au-dessus de celle qui représente le discours précédent (« onsèl biten »).

Lorsque les espaces graphiques imposés par les caractères d'orthographe ne permettent pas de représenter entièrement une simultanité, nous nous servons du symbole « » pour marquer les correspondances. Dans l'exemple suivant, il y a superposition de discours à partir de « atann »/ « a-y », mais étant donné que S parle relativement vite, S a fini de prononcer « ban' di-w on biten » lorsque A termine le mot « sé ».

Créole guadeloupéen :

S	atann ban' di-w on biten ban' di-w on
A	zò zò dèyè do a-y°sé anki li zò konnèt wè

– *Auto-interruptions* : Nous utilisons le symbole « / » pour signaler que le locuteur s'auto-interrompt, soit à l'intérieur même d'un mot, soit en cours d'unité syntaxique. Il peut s'agir d'une simple hésitation (comme dans l'exemple ci-dessous), ou bien d'un changement de stratégie linguistique :

Créole guadeloupéen :

S	[mandé moun æ pa voté°é ka soutyenn LA DROITE°an ka kwè kè sé mi/
S	[misyé Moutoussamy kay enpé lwen°alò si ou ka palé dè DIALOGUE é

– *Parenthèses* : Les parenthèses délimitent soit des éléments linguistiques non compréhensibles (parenthèses vides, longueur correspondant aux éléments non transcrits

Introduction

parce qu'impossibles à transcrire), soit des éléments dont la transcription paraît incertaine (mots entre parenthèses). Exemple :

Créole guadeloupéen :

A [pa ni biten (si sa) QUAND IL S'AGIT DE défann°lé biten

Dans l'exemple ci-dessus, un syntagme n'est que partiellement audible, cette partie (« si sa ») demeurant incertaine. Lorsqu'une chaîne linguistique plus longue s'avère absolument incompréhensible, nous indiquons la durée de l'élément non transcrit en secondes. Exemple :

Créole haïtien :

A [file-a°ou mèt tande gen on mapou (4 s)

– *Commentaires à l'intérieur même des textes de transcription* : Les parenthèses doubles « (()) » servent à insérer des commentaires dans les textes de transcription ; ces parenthèses peuvent, par exemple, contenir des phénomènes paralinguistiques ou pragmatiques non transcrivables. Leur espacement indique la durée du phénomène en question :

Créole guadeloupéen :

T	[((rires
L		sa i ni chèval monté chèval a-yo°sa ki ni boukèt monté chiva/ boukèt	
T	[)	wè
L		a-yo°é sé moun-la lavéyé a tèl moun ki mò >	

Ici, T commence à rire – simultanément au discours de L – lorsque L prononce « manman-yo » et s'arrête après « kay ».

Nous utilisons les crochets « < > » pour indiquer les intonations interrogatives et exclamatives, ces crochets étant spécifiés de la manière suivante :

Introduction

Créole guadeloupéen :

T	[< _i a !> < _i manmzèl-la sété on lagyablès ?>
L		

En adoptant la convention graphique espagnole pour les questions et les exclamations – c'est-à-dire les points d'interrogation ou d'exclamation respectivement à l'envers au début de l'unité interrogative ou exclamative, et à l'endroit à la fin – les segments sont clairement marqués.

– *Commentaires en annotation* : Lorsqu'un commentaire ne se prête pas à une insertion dans le texte, il figure (précédé d'une numérotation éventuelle) en bas de page, le passage de transcription annoté étant marqué par « < > », par exemple :

Créole seychellois :

M [tyonbo li . ti dir ek Angle^oi dir^o< ler ou trouv onz er >³⁶ bann

M [dimoun pe travay pe lager^ovey byen ou a trou sa gro bourik blan

³⁶ **Intonation particulière, marquant le début du discours rapporté.**

– *Pauses* : Les pauses sont marquées par des points (« .. »), un point représentant une pause d'une seconde, deux points une pause de deux secondes, etc. Dans l'exemple suivant, la locutrice fait une pause d'une seconde :

Créole guadeloupéen :

L [ében lagyablès ka touvé . sé figi a moun^oé on pyé a moun

Les pauses d'une seconde sont parfois difficiles à distinguer des marques intonatives de segmentation (« ° », cf. infra), puisque ces segmentations impliquent souvent des micro-pauses.

– *Phénomènes intonatifs/ suprasegmentaux* : Nous avons mentionné plus haut la convention adoptée pour marquer les intonations exclamatives et interrogatives (« <_i !>, <_i ?> »), ainsi que la possibilité de les expliciter par des annotations en bas de page.

Il est important de souligner que ces commentaires sont interprétatifs et abstraits : ils ne se rapportent pas nécessairement à une courbe particulière d'intonation ascendante ou descendante, etc. ; ils signifient seulement que l'interlocuteur créole peut déduire le type d'acte de langage en question des phénomènes d'intonation.

Introduction

De la même manière abstraite, nous utilisons le symbole « ° », lorsque le locuteur signale – par des moyens suprasegmentaux – une segmentation, qu'elle corresponde à la logique morphosyntaxique ou non, par exemple :

Créole guyanais :

L [ka fè/ ka voyé roch°a kaz oun moun°ou ka rélé l°ou ka di°

Par contre, nous renonçons à ces marques lorsque le locuteur procède à un changement de structure (« / », cf. infra), partant du principe que, dans ce cas, la marque « ° » serait redondante.

Lorsque des unités de discours sont soulignées, le locuteur les prononce de manière particulièrement accentuée :

Créole seychellois :

M	[me pour dir fer en louvraz metye non	
E			<_i alor ou dir mwan ou'n deza
M	[<u>ẽ ar lontan</u> mon'n tire gwano	me <u>Sen Pyer</u> °
E		tir gwano ?>	<_i ki zil ?>

Le soulignage par pointillés indique une articulation espacée, ralentie. Ceci constitue souvent, mais non obligatoirement, un phénomène d'hésitation :

Créole guadeloupéen :

L [apré lèktiw . la . ou té ka monté yo té ka voyé-w lèktiw

Dans certains cas (rares), les deux soulignages peuvent être combinés (« _____ »).

2.2. Les traductions

– Les traductions suivent immédiatement les transcriptions auxquelles elles correspondent. Les chiffres (par exemple (T6), 'T' = 'transcription') intercalés dans les traductions renvoient à la page de transcription en question :

Introduction

Traduction de créole dominicains :

F : ... [*c'est-à-dire*] quatre conseillers et moi-même. Alors je leur donnais cent dollars et j'en gardais quarante pour moi ; les quatre autres se partageaient les cent dollars entre eux. Par la suite, ça a changé, nous avons été payés au mois ; je touchais neuf dollars par mois, et les conseillers recevaient huit

(T6)

dollars par mois ...

S : ... *ouais ...*

Dans cet exemple, « (T6) » indique qu'il s'agit de la traduction de la page 6 de la transcription correspondante. Du fait des différences syntaxiques entre créole et français, il peut y avoir de légères divergences quant au changement de page, si la page de transcription créole ne coïncide pas avec la fin d'une construction syntaxique.

Toutes les traductions commencent par « (T2) » puisque la première page de transcription est réservée au commentaire résumant le contexte de l'enregistrement (cf. supra).

– Les créoles ne distinguant généralement pas entre tutoiement et vouvoiement, nous nous sommes tenus, pour les traductions, au jugement de nos informateurs créolophones. Le tutoiement prévaut donc dans les traductions des créoles d'Amérique. La distinction entre proximité et distance semble toutefois jouer un rôle plus important dans l'Océan Indien. C'est pourquoi nous avons opté pour le « vous », même dans les transcriptions de discours informel (TSey I, TMau I), le « tu » paraissant trop invraisemblable pour rendre correctement cette situation en français, mais le lecteur devra être conscient qu'il s'agit d'un « vous » marquant une distance moindre entre les interlocuteurs qu'elle ne l'est d'habitude en français.

– Pour obtenir, en français, un texte permettant une lecture continue et relativement fluide, nous avons abandonné le principe de partition dans les traductions. Néanmoins, pour rester le plus proche possible du style de l'original créole, nous avons essayé de maintenir la plupart des signaux d'échange entre les interlocuteurs (par exemple les « oui » simultanés), qui sont souvent représentés entre pointillés pour symboliser la simultanéité et/ ou l'unité coopérative du discours :

Introduction

Traduction de créole guadeloupéen :

T : *Bon, pour en revenir aux soirées ... les enfants de nos jours regardent beaucoup la télé ...*

L : *... oui ...*

T : *... toi qui as des enfants chez toi, des enfants qui vont à l'école, est-ce que tu peux me dire ce que tu penses de cette histoire de télé ?*

Les pointillés signifient donc d'une part l'enchevêtrement des allocutions, d'autre part – à l'intérieur d'une même allocution – l'hésitation (« *Après ça quand ...* ») :

Traduction de créole dominicains :

S : *... hmm ...*

F : *... on arrêta beaucoup d'hommes et presque pas de femmes. Ils n'ont pas capturé beaucoup de femmes, plutôt des hommes. Les hommes se cachaient partout, dans les bois, partout. Après ça quand ... après la bagarre avec les policiers, après ce combat, tu sais, ils ont chassé les policiers.*

– Les crochets droits « [] » signalent une précision ajoutée par les traducteurs pour une meilleure compréhension ; ces notes sont souvent imposées par le caractère plus implicite de l'oralité créole :

Traduction de créole dominicains :

F : *À l'époque les gens n'avaient pas de grosses maisons comme à présent. Quand ils [les policiers] sont arrivés, ils ont commencé à piétiner les marchandises ; la femme est arrivée, son mari n'était pas là, il était dans le jardin, la femme était seule, ils lui ont mis des menottes.*

Seuls certains éléments pragmatiques paralinguistiques ont été maintenus dans les traductions pour renvoyer au style du texte créole correspondant ; ces éléments sont encadrés par des parenthèses doubles :

Traduction de créole guadeloupéen :

L : *Et Gabrielle qui se trouvait être ... c'était une ... nous l'appelions ... elle portait un énorme nœud à sa robe ...*

T : *... un « nœud à la D'Arbaud » ... ((rires))*

L : *un « nœud à la D'Arbaud ». Bon ! Alors, elle me laissait chez les D'Arbaud.*

3. Les abréviations

Nous utilisons les abréviations suivantes :

TSey I, 1 : Transcription I de créole seychellois, page 1

TradSey I, 1 : Traduction de la transcription I de créole seychellois, page 1

Dom : Dominique/ créole dominicains

Gua : Guadeloupe/ créole guadeloupéen

Haï : Haïti/ créole haïtien

Guy : Guyane/ créole guyanais

Mau : Maurice/ créole mauricien

Sey : Seychelles/ créole seychellois

s : seconde

